

Le 12 Septembre 2013



Att : Mme Martine Ouellet

Objet : Appui à la Coalition Verte dans le dossier de la gestion écologique des servitudes d'Hydro-Québec dans les Parcs-nature et le Village de Saraguay

Madame la ministre,

Héritage Laurentien souhaite par la présente démontrer son support à la Coalition Verte dans le dossier de la gestion des servitudes d'Hydro-Québec dans les Parcs-nature de Saraguay et du Bois-de-Liesse ainsi que dans le Village de Saraguay. Nous nous prononçons ici en tant que membre du Mouvement Ceinture Verte, ainsi qu'au nom des membres de notre organisme à but non lucratif, des citoyens et citoyennes qui partagent notre intérêt pour la protection et la mise en valeur des milieux naturels dans le sud-ouest de Montréal.

Le Parc-nature du Bois-de-Saraguay est l'une des forêts naturelles les plus riches au point de vue de la biodiversité sur l'île de Montréal. Il a été déclaré « arrondissement naturel » en 1981 par le gouvernement du Québec, suite au travail acharné d'André Bouchard, qui occupait alors le poste de Directeur de la Division de la recherche du Jardin botanique de Montréal. Ce bois partage ce statut particulier avec seulement deux autres sites au Québec, soit celui de Percé et de l'Archipel Mingan.

L'aménagement des forêts urbaines, et particulièrement des boisés exceptionnels comme les Bois-de-Saraguay et le Bois-de-Liesse, demande donc que soient respectés les principes de l'écologie forestière et les standards les plus élevés. Tout comme la Coalition Verte, nous sommes en faveur de l'adoption par Hydro-Québec d'un protocole spécial pour l'aménagement des zones situées sous les lignes à haute tension dans les milieux naturels urbains, avec comme élément central la protection des arbres matures par l'élagage sélectif des cimes jugées à risque.

Nous souhaitons finalement appuyer la position de la Coalition Verte vis-à-vis d'Hydro-Québec, à savoir qu'il est hautement souhaitable que la société d'État, véritable fer de lance du développement au Québec, prenne des engagements favorables à la réalisation d'une ceinture verte et bleue dans la grande région métropolitaine.

Simon Oceau
Président du C.A d'Héritage Laurentien